



JQP26

21 • 22 janvier 2026

Montpellier
Centre de Congrès
le Corum

NEWS ... Les JQP 2026 sont désormais une action labellisée et validante dans le parcours DPC du CNP Pharmacie.

Elle porte le numéro d'agrément CNP : 2025-055-A1.3

Elle valide une action de formation de l'axe 1 : Actualiser mes connaissances et mes compétences.

Pour valider cette action congrès, les pharmaciens doivent participer à au moins 3 heures de formation sur les deux journées. La participation aux JQP26 donnera lieu à la délivrance d'une attestation DPC.



S'inscrire

Le format retenu pour les JQP, très interactif, combine séances plénières et ateliers de travail et permet de pouvoir facilement échanger sur les bonnes pratiques.

Nouveauté de cette édition : le Comité d'organisation des JQP26 a décidé d'alterner les séances plénières et les sessions d'Ateliers sur les deux journées.

Comme d'habitude, les participants pourront suivre deux Ateliers lors des 2 journées sur les thèmes proposés : un l'après-midi du premier jour et le deuxième, lors de l'après-midi du deuxième jour.

Les Ateliers ...

- **Atelier 1** : Mieux connaître l'IA : La fresque de l'IA en santé (J1)
- **Atelier 2** : L'IA pour les confirmés ! Application aux activités de l'exploitant : traitement des réclamations, PV, data, ... (J1 & J2)
- **Atelier 3** : Vérification Continue des Procédés (CPV) : comment mettre en place un processus efficient ? (J1)
- **Atelier 4** : Comment réduire le gaspillage tout en garantissant la qualité des process et des produits ! (J2)
- **Atelier 5** : La certification des lots en pratique c'est quoi ? Ce que vous avez toujours voulu savoir sans le demander ! (J2)
- **Atelier 6** : Attractivité des métiers à responsabilité pharmaceutique (J2)
- **Atelier 7** : Disponibilité des médicaments – Actualité et perspectives (J1 & J2)

Mercredi 21 janvier 2026

Séance Plénière en matinée...

- 10h00 à 10h30 : Allocution d'ouverture des 7^{èmes} Journées de la Qualité Pharmaceutique (JQP26)
- 10h30 à 11h30 : Initiatives 2025 et perspectives 2026 du Leem pour assurer la qualité des activités pharmaceutiques
- 11h30 à 13h00 : Bilan et perspectives de la Direction de l'Inspection de l'ANSM
- 13h00 à 14h30 : Déjeuner/Buffer d'échanges

Des ateliers l'après-midi...

- 14h30 à 17h00 : Ateliers : 1^{ère} session des Ateliers menés en parallèle
- 19h30 à 21h00 : Apéritif et ses animations
- 21h00 à 24h00 : Dîner de gala

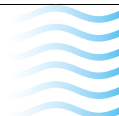
Jeudi 22 janvier 2026

Séance Plénière en matinée...

- 09h00 à 09h45 : Panorama de l'actualité réglementaire française, européenne et internationale des principaux textes et leur impact qualité sur les pratiques industrielles
- 09h45 à 10h30 : Regards croisés entre la Direction Européenne de la Qualité du Médicament et soins de santé (EDQM) et l'Autorité Nationale de Pharmacopée (ANP France)
- 11h00 à 11h45 : Zoom sur la refonte de la législation européenne pharmaceutique et sur le nouveau règlement délégué sur les variations et les lignes directrices sur la classification et le fonctionnement des procédures de variations
- 11h45 à 12h15 : Plan de sobriété hydrique pour la filière industries de santé : identifier les freins et les leviers pour déployer une démarche d'efficacité hydrique
- 12h15 à 13h45 : Déjeuner/Buffer

Des ateliers l'après-midi ...

- 13h45 à 16h15 : Ateliers : 2^{ème} session des Ateliers menés en parallèle et Clôture des JQP à 16h30.



Mercredi 21 janvier 2026 (matin)

09h00
-
10h00

Accueil-café, enregistrement des participants (Niveau 2)

Modération des sessions plénières des JQP26 (matinée J1 et J2)

Clotilde JACQMIN-CLEMENT | Co-Présidente du Comité d'organisation des JQP26 | Présidente du Comité Pharmaceutique et Approvisionnement du Leem | Directrice Exécutive des Affaires Réglementaires & Pharmacien Responsable | BMS

Philippe JUVIN | Co-Président du Comité d'organisation des JQP26 | Président du Comité Conformité Industrielle du Leem | Responsable Compliance Vaccins | Sanofi

Mathilde BAILLY | Responsable des Affaires Réglementaires | Direction Scientifique et Santé Publique | Leem

Paul MIRLAND | Responsable Transformation Industrielle | Direction Relations Sociales, Emploi et Industries | Leem

MATINÉE : SESSION PLÉNIÈRE – AUDITORIUM PASTEUR (NIVEAU 0)

10h00
-
10h30

Allocutions d'ouverture des 7^{èmes} Journées de la Qualité Pharmaceutique (JQP26)

Pr Catherine PAUGAM-BURTZ | Directrice Générale de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé | ANSM

Pascal LE GUYADER | Directeur Général Adjoint | Leem

Frédéric LAVIE | Directeur Scientifique et Santé Publique | Leem

10h30
-
11h30

Initiatives 2025 et perspectives 2026 du Leem pour assurer la qualité des activités pharmaceutiques

- Bilan de l'année écoulée et présentation des travaux des Comités « Pharmaceutique et Approvisionnement » et « Conformité Industrielle » du Leem

- Actualités sur les guides :

- Guide pratique «Validation des Systèmes Informatisés»
- Guide pratique «Validation des Systèmes utilisant de l'IA»
- Guide pratique de l'exploitant - Définition des activités selon l'article R. 5124-2 du CSP
- Guide pratique « Responsabilités Pharmaceutiques et Travail à Distance »
- Q&R sur l'annexe 21 des GMP
- Enquête «Inspection» 2025 menée par le Leem

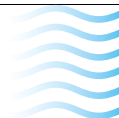
Clotilde JACQMIN-CLEMENT | Co-Présidente du Comité d'organisation des JQP26 | Présidente du Comité Pharmaceutique et Approvisionnement du Leem | Directrice Exécutive des Affaires Réglementaires & Pharmacien Responsable | BMS

Philippe JUVIN | Co-Président du Comité d'organisation des JQP26 | Président du Comité Conformité Industrielle du Leem | Responsable Compliance Vaccins | Sanofi

Emmanuelle BOFFA | Membre du Comité Pharmaceutique et Approvisionnement | Directeur Assurance Qualité | Novartis

Gilles HUBERT | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem et en charge des travaux sur l'industrie 4.0 | Pharmacien Responsable | Associate VP Pharmaceutical Affairs | Lilly France

Questions/réponses avec la salle



MATINÉE : SESSION PLÉNIÈRE – AUDITORIUM PASTEUR (NIVEAU 0) (SUITE)

11h30
-
13h00

Bilan et perspectives de la Direction de l'Inspection de l'ANSM

- Retours sur les inspections réalisées
- Bilan et chiffres clés des activités de surveillance du marché et des ouvertures/fermetures d'établissements
- Priorités 2026 de la Direction de l'Inspection de l'ANSM

Guillaume RENAUD | Directeur de l'Inspection | ANSM

Benedicte BERTHOLOM | Directrice Adjointe de l'Inspection | ANSM

Virginie WAYSBAUM | Directrice Adjointe de l'Inspection | ANSM

Florence DESCAMPS-DELESALLE | Cheffe du Pôle Inspection des Produits Pharmaceutiques et Lutte contre les Fraudes (IPPLF) | Direction de l'Inspection | ANSM

Questions/réponses avec la salle

13h00
-
14h30

Déjeuner/Buffer d'échanges (Niveau 2)

Mercredi 21 janvier 2026 (après-midi)

APRÈS-MIDI : 1^{ÈRE} SESSION DES ATELIERS MENÉS EN PARALLÈLE (NIVEAU 0-1-2)14h30
-
17h00Ateliers : 1^{ère} session des Ateliers menés en parallèle

Rappel des intitulés des Ateliers programmés lors des JQP (voir détail des Ateliers en pages 6/7/8 du programme)

- Atelier 1 : Mieux connaître l'IA : la fresque de l'IA en santé
- Atelier 2 : L'IA pour les confirmés ! Application aux activités de l'exploitant : traitement des réclamations, PV, data, ...
- Atelier 3 : Vérification Continue des Procédés (CPV) : comment mettre en place un processus efficient ?
- Atelier 7 : Disponibilité des médicaments – Actualité et perspectives

Les participants pourront suivre un Atelier le premier jour et un deuxième le deuxième jour (Modalités en page 8 du programme)

17h00
-
17h45

Pause-Café de fin d'Ateliers

19h30
-
21h00

Rendez-vous pour la soirée : Verrière du Corum (Niveau 3) : Apéritif et animations.

21h00
-
23h15

Dîner de gala : Verrière du Corum (Niveau 3)

23h15
-
24h30

Soirée dansante : Verrière du Corum (Niveau 3)



Jeudi 22 janvier 2026 (matin)

8h30
-
9h00

Accueil-café, enregistrement des participants (Niveau 2)

MATINÉE : SESSION PLÉNIÈRE – AUDITORIUM PASTEUR (NIVEAU 0)



9h00
-
9h45

Panorama de l'actualité réglementaire Française, Européenne et Internationale et impact qualité des principaux textes sur les pratiques industrielles

Katherine GRIOTIER | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem | Sr. Director, European & Asia Pacific Regulatory Affairs | Thermo Fisher Scientific

Pierre SIMONETTI | Pharmacien, Chargé de Projets Industries | Direction Relations Sociales, Emploi et Industries | Leem

Questions/réponses avec la salle



9h45
-
10h30

Regards croisés entre la Direction Européenne de la Qualité du Médicament et soins de santé (EDQM) et l'Autorité Nationale de Pharmacopée (ANP France / ANSM)

- Fonctionnement et actualités de l'EDQM et de l'ANP
- Elaboration des monographies et contributions souhaitées de l'industrie
- Certificats de conformité (CEP).
- Monographies de préparations officinales et hospitalières pour des usages spécifiques (European Drug Shortages Formulary et Paediatric Formulary)

Martine BOULEY | Cheffe du Pôle Pharmacopée et Préparations Pharmaceutiques | Direction des Métiers Scientifiques (DMS) | ANSM

Bruno SPIELDENNER | Head of Division – Chemical substances and products, herbals and general chapters | European Pharmacopoeia Department | European Directorate for the Quality of Medicines & HealthCare (EDQM) | Council of Europe (à confirmer)

Questions/réponses avec la salle

10h30
-
11h00

Pause-Café



11h00
-
11h45

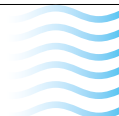
Zoom sur la refonte de la législation européenne pharmaceutique («Paquet Pharmaceutique» européen et Variations)

Valérie BARAT | Présidente du Comité Affaires Réglementaires du Leem | Directrice Affaires Réglementaires | GSK

Romain JUNIET | Membre du Comité Affaires Réglementaires du Leem | Responsable de pôle Affaires réglementaires & Projets transverses | MSD France

Mathilde BAILLY | Responsable des Affaires Réglementaires | Direction Scientifique et Santé Publique | Leem

Questions/réponses avec la salle



MATINÉE : SESSION PLÉNIÈRE – AUDITORIUM PASTEUR (NIVEAU 0) (SUITE)



11h45
-
12h15

Plan de sobriété hydrique pour la filière industries de santé : identifier les freins et les leviers pour déployer une démarche d'efficacité hydrique

Cette session présentera le plan de sobriété hydrique pour la filière industrie de santé et permettra d'accompagner les industriels dans les réflexions et la mise en place de mesures en faveur de l'efficacité hydrique. Cette démarche s'intègre totalement dans l'engagement des entreprises des industries pharmaceutiques à jouer un rôle essentiel dans la transition écologique.

Catherine BOURRIENNE-BAUTISTA | Secrétaire Générale | FEFIS (Fédération Française des Industries de Santé)

Jason VAILLANT | Chef de projet pôle IS (Intelligence service) | AQUASSAY

Questions/réponses avec la salle

12h15
-
13h45

Déjeuner/Buffer d'échanges (Niveau 2)

Jeudi 22 janvier 2026 (après-midi)

APRÈS-MIDI : 2^{ÈME} SESSION DES ATELIERS MENÉS EN PARALLÈLE (NIVEAU 0-1-2)



13h45
-
16h15

Ateliers : 2^{ème} session des Ateliers menés en parallèle

- Atelier 2 : L'IA pour les confirmés ! Application aux activités de l'exploitant : traitement des réclamations, PV, data, ...
- Atelier 4 : Comment réduire le gaspillage tout en garantissant la qualité des process et des produits ?
- Atelier 5 : La certification des lots en pratique c'est quoi ? Ce que vous avez toujours voulu savoir sans le demander !
- Atelier 6 : Attractivité des métiers à responsabilité pharmaceutique
- Atelier 7 : Disponibilité des médicaments – Actualité et perspectives

Les participants pourront suivre un Atelier le premier jour et un deuxième le deuxième jour (Modalités en page 8 du programme)

16h15
-
16h30

Clôture des Journées dans chaque Atelier

16h30
17h00

Fin des JQP 2026 avec cocktail de clôture (Niveau 2)



Détails sur les Ateliers

ATELIER 1 : Mieux connaître l'IA : la fresque de l'IA en santé

ATELIER LIMITÉ
À 50 PERSONNES ET D'UNE
DURÉE DE 3H00 !

Atelier organisé en partenariat avec Future4Care

L'intelligence artificielle (IA) a pris de plus en plus de place dans notre environnement. Les industriels ne peuvent échapper à cette vague technologique disruptive.

Afin de mettre en place des roadmaps d'intégration et inciter les collaborateurs à l'usage, il faut en connaître les usages dans le secteur, cerner les technologies actuelles, les opportunités et les enjeux qui y sont rattachés.

Cet atelier destiné d'acculturation et de sensibilisation en IA, permettra de développer une vision à 360° de l'IA en santé dans une expérience collective et ludo-éducative.

Les objectifs sont d'élargir les connaissances sur les cas d'usage de l'IA en santé, les technologies de l'IA-compréhension approfondie (ML / DL / NLP / GenAI), les réglementations européennes: risques, anticipations, solutions et stratégies possibles (AI ACT, DGA ACT, DATA ACT, RGPD, EHDS).

L'animation de cet atelier sous forme de fresque est inédite et a été pensée pour répondre aux questionnements sur l'IA en santé à travers une mécanique cohérente qui comporte 6 grandes phases abordées systématiquement du point de vue industriel, professionnel de santé et patient.

Une expérience collaborative de 3 heures basée sur l'intelligence collective, comprenant + de 150 cartes mémo pour ancrer les concepts essentiels sur chaque phase, et appuyée par la présence d'un expert technologique IA et un avocat spécialisé numérique santé, qui leur permettra de lever les freins à l'adoption et l'usage de l'IA dans leur pratique professionnelle !

Atelier programmé 1 fois

CIBLE : EXPLOITANT ET
FABRICANT

COORDINATEUR : Guillaume LACOURCELLE | Head of Events et responsable Fresque de l'IA en santé et Académie de l'IA en santé | Future4care

ANIMATEURS :

Robin EGGERT-GRISELLI | Startup Manager et Animateur Fresque de l'IA en santé | Future4care

Paul AUCHOIX | Manager Data | IA TNP Consultants

Yasmine FASLA | Consultante Data | IA TNP Consultants

Clement MAULARD | Consultant Data | IA TNP Consultants

EXPERTS :

Technologie / IA : Frédéric PORTA | Directeur Innovation, Digital et Data / IA TNP Consultants

Réglementaire :

Maitre Clémentine BEAUSSIER | Avocate Associée au Cabinet Squairlaw, spécialisée santé, tech et digital



ATELIER 2 : L'IA pour les confirmés ! Application aux activités de l'exploitant : traitement des réclamations, PV, data, ...

L'Intelligence Artificielle révolutionne notre manière de travailler et ouvre de nouvelles perspectives dans nos activités pharmaceutiques d'exploitant.

Venez découvrir comment des applications concrètes utilisant l'IA peuvent aujourd'hui vous permettre d'optimiser la qualité et la performance des procédés tout en respectant le cadre réglementaire.



Atelier programmé 2 fois

CIBLE : EXPLOITANT

COORDINATEUR : Gilles HUBERT | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem et en charge des travaux sur l'industrie 4.0 | Pharmacien Responsable | Associate VP Pharmaceutical Affairs | Lilly France

Yassine HARMOUCHE | Directeur Qualité Pharma Operation | Groupe Pierre-Fabre

Adèle MAZUER | Membre du Comité pharmaceutique et approvisionnement du Leem | Directrice Associée Assurance Qualité - Pharmacien Responsable Intérimaire | MODERNA

Ouided MSALLEM | Pharmacien Responsable & Directeur des Affaires Pharmaceutiques | GlaxoSmithKline France

Cédric OUDINET | Vice-Président du Comité pharmaceutique et approvisionnement du Leem | Directeur Affaires Réglementaires | Johnson & Johnson Innovative Medicine

Marie REGNAT-SAUVAGEON | Membre du Comité pharmaceutique et approvisionnement du Leem | Directeur Qualité | PharmaBlue

Nouveauté de cette édition des JQP 2026 : le Comité d'organisation des JQP26 a décidé d'alterner les séances plénières et les sessions d'Ateliers sur les deux journées. Comme d'habitude, les participants pourront suivre deux Ateliers lors des 2 journées sur les thèmes proposés : un l'après-midi du premier jour et le deuxième, lors de l'après-midi du deuxième jour.

Les participants sont invités à choisir les deux Ateliers auxquels ils souhaitent participer en cochant leur choix lors de l'inscription : merci de les notifier par ordre de priorité.

Attention, certains ateliers seront programmés une fois sur les deux jours et d'autres deux fois.

De même certains Ateliers seront limités à un petit nombre de personnes et nous insistons sur le fait que la date d'arrivée des bulletins d'inscriptions à l'ifis sera prise en compte. A noter aussi, qu'en cas de surnombre, nous serions alors dans l'obligation de prendre votre choix N°3 voire N°4.

Par ailleurs, en fonction de l'occupation des Ateliers, nous serons amenés à rééquilibrer ceux-ci entre le J1 et le J2 : aussi vous recevrez un courrier dans les jours précédents les JQP, pour vous confirmer vos Ateliers et le jour concerné.



Détails sur les Ateliers

ATELIER 3 : Vérification Continue des Procédés (CPV) : comment mettre en place un processus efficient ?

ATELIER LIMITÉ
À 40 PERSONNES

La Vérification Continue des Procédés (CPV) est un processus clé et cyclique, visant à accroître les performances industrielles et à répondre aux objectifs d'Excellence Opérationnelle recherchés par les industries du médicament.

Bien que l'activité soit réglementaire assurant le maintien du statut validé d'un procédé de fabrication, la CPV constitue surtout une opportunité de faire collaborer les équipes pour détecter précocement, investiguer et corriger les dérives liées aux activités à fortes valeurs ajoutées, mais aussi de gagner en connaissance sur les opérations de terrain.

A terme, la CPV a pour finalité d'accélérer le processus de libération des lots en facilitant les investigations. Il est impératif de prendre en considération que le déploiement de la CPV est une démarche d'amélioration continue de la qualité, qui doit être intégrée dans le système qualité pharmaceutique existant.



Atelier programmé 1 fois

CIBLE : FABRICANT

Alain NONN | Leader du GIC A3P-CPV | Président fondateur et Senior Advisor en Science des Procédés Pharmaceutiques chez Alpha Pharma Consulting SAS

Damien BONNET | Membre du GIC A3P-CPV | WW Senior Project Quality Engineer | Design Assurance / Black Belt Lean 6 sigma | BD

Véronique BRIANTO | Ingénieur assurance qualité | Membre du GIC A3P-CPV | Siegfried

Elisabeth MOREAU | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem | Responsable Développement Pharmaceutique & Affaires industrielles | Laboratoires Bouchara-Recordati



Animation de l'Atelier assuré par le GIC A3P CPV

04.12.2025 : Cette action est désormais labellisée et validante dans le cadre du parcours DPC proposé par le CNP Pharmacie.

Elle porte le numéro d'agrément CNP : 2025-055-A1.3. Elle valide une action de formation de l'axe 1 : Actualiser mes connaissances et mes compétences.

Chaque session de ce programme validée dans le cadre du parcours DPC du CNP Pharmacie porte le logo CNP Pharmacie /DPC/Connaissances-Compétences.

Pour valider cette action congrès, les pharmaciens doivent participer à au moins 3 heures de formation sur les deux journées. La participation aux JQP26 donnera lieu à la délivrance d'une attestation DPC.

Rappel : Comme cela est prévu par les articles L4021-3 et R4021-4 du code de la santé publique, le CNP Pharmacie propose désormais un parcours de DPC pour tous les pharmaciens Il constitue pour chaque professionnel une recommandation afin de satisfaire à son obligation triennale de DPC. Ce nouveau parcours propose une plus grande diversité d'actions que celles reconnues par l'ANDPC. Il présente l'intérêt de répondre à la diversité des métiers de la pharmacie et de reconnaître des formations spécifiques.

Les pharmaciens qui réalisent des actions dans le cadre de ce parcours doivent conserver leurs attestations, afin de les transmettre, en fin de période triennale, au CNP qui éditera une attestation de conformité au parcours. Les modalités de transmission sont en cours d'élaboration par le

ATELIER 4 : Comment réduire le gaspillage tout en garantissant la qualité des process et des produits ?

Le concept de sobriété est présent partout : dans l'économie, dans l'énergie, et surtout, dans la santé, où cette recherche de l'équilibre entre les besoins et les ressources se développe de plus en plus. Face aux enjeux de transition écologique, d'amélioration de la prise en charge des patients, d'approvisionnement mais aussi de responsabilité économique, la sobriété pharmaceutique est aujourd'hui plus que nécessaire. En s'appuyant sur l'enquête « destruction » du Leem, conduite en 2025 grâce à quelques laboratoires contributeurs, cet atelier vise à identifier des pistes de réduction des gaspillages, à l'échelle de nos entreprises et même au-delà puisque les « consommateurs » et acteurs de la distribution (pharmaciens, hôpitaux, grossistes, patients, etc...) et les pouvoirs publics montrent de plus en plus leur implication et leurs attentes dans ce domaine. A nous de trouver un cadre adapté afin que cette optimisation de l'usage des traitements disponibles ne se fasse pas au détriment de la qualité des produits et de la sécurité des patients - en France, comme en Europe et dans le monde !

Nous sommes tous concernés, du fabricant à l'exploitant, alors venez partager votre expérience et vos idées – ou même vos solutions ?



Atelier programmé 1 fois

CIBLE : EXPLOITANT, FABRICANT ET DISTRIBUTEUR

COORDINATEUR : Clotilde JACQMIN-CLEMENT | Co-Présidente du Comité d'organisation des JQP26 | Présidente du Comité Pharmaceutique et Approvisionnement du Leem | Directrice Exécutive des Affaires Réglementaires & Pharmacien Responsable | BMS

Mathilde BAILLY | Responsable des Affaires Réglementaires | Direction Scientifique et Santé Publique | Leem

Valérie BARAT | Présidente du Comité Affaires Réglementaires du Leem | Directeur Affaires Réglementaires France | GSK

Anne-Charlotte BARTOLETTI | Membre du Comité pharmaceutique et approvisionnement du Leem | Responsable Assurance Qualité - Département Qualité | Neuraxpharm France

Carine LACROIX | Membre du Comité pharmaceutique et approvisionnement du Leem | Directeur Affaires Pharmaceutiques | Angelini Pharma

Romain JUNIET | Membre du Comité Affaires Réglementaires du Leem | Directeur associé des Affaires Réglementaires | MSD





Détails sur les Ateliers

ATELIER 5 :

La certification des lots en pratique c'est quoi ?
Ce que vous avez toujours voulu savoir sans le demander !

Levier de confiance et d'excellence qualité, la certification des lots est un véritable gage de qualité pour les industriels du médicament. Elle repose sur une anticipation et une maîtrise des procédés mais également sur un système qualité robuste et éprouvé.

Que vous soyez novices ou expérimentés, que vous ayez des questions ou des expériences à partager, cet atelier se veut à la fois un échange détaillé de bonnes pratiques entre pairs mais vise également à démystifier les enjeux autour de la certification, qui, si elle s'intègre convenablement au sein d'un environnement pharmaceutique correctement établi, reste avant tout un exercice de pragmatisme.

Venez comme vous êtes ! Et pensez à remplir le questionnaire qui vous sera envoyé en amont pour mieux alimenter les réflexions !



Atelier programmé 1 fois

CIBLE : FABRICANT

COORDINATEUR : Damien BROSSARD | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem | Directeur Qualité | Delpharm

Pascale BELLOCHE | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem | Responsable Amélioration Continue | Pharmacien Responsable | CENEXI

Philippe JUVIN | Co-Président du Comité d'organisation des JQP26 | Président du Comité Conformité Industrielle du Leem | Responsable Compliance Vaccins | Sanofi

François MARTIN | Directeur Qualité | Glaxosmithkline

Juliette MELLIN | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem | Global QP & Pharmaceutical Affairs Head | Sanofi

Maxime REVEL-MOUROZ | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem | Pharmacien Responsable | Responsable Assurance Qualité | Laboratoire Renaudin

Michael WETTA | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem | Pharmacien Délégué | Senior Director Pharmaceutical Affairs | LILLY

ATELIER 6 :

Attractivité des métiers
à responsabilité pharmaceutique

Avec la participation de la section B de l'Ordre National des Pharmaciens

L'attractivité des métiers de la responsabilité pharmaceutique demeure un enjeu majeur pour l'avenir de notre industrie. Après un premier atelier consacré à ce sujet lors des JQP 2024, les réflexions menées ont permis d'identifier des leviers d'action clés, explorés selon les deux axes fabricant et exploitant. Cela a alimenté une étude conduite en 2025 par le Leem et l'OPCO 2i, en partenariat avec le CNOP et le cabinet CYLAD.

L'atelier proposé cette année présentera le plan d'actions élaboré pour renforcer l'attractivité des métiers de la responsabilité pharmaceutique, issue de cette étude. Il proposera un temps d'échange sur les leviers d'attractivité et de fidélisation identifiés par l'étude, afin de favoriser la mise en œuvre opérationnelle des actions identifiées par une discussion centrée autour du partage de bonnes pratiques.



Atelier programmé 1 fois

CIBLE : EXPLOITANT ET
FABRICANT

COORDINATEUR : Karine VERGNAUD | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem | Pharmacien Responsable - Directeur Assurance Qualité France | ALK

Rafika BOUDOUR | Membre du Comité Conformité Industrielle du Leem | Superviseur Assurance Qualité Fournisseurs & Matières | Abbvie

Stéphane CARDON | Membre du Bureau du Conseil central de la Section B, Conseiller ordinal représentant les pharmaciens de l'industrie | Conseil central B de l'Ordre national des pharmaciens (CNOP) | Directeur Affaires Pharmaceutiques et Compliance | Pharmacien Responsable | Zambon France

Pascale GERBEAU-ANGLADE | Présidente du bureau du Conseil central B de l'Ordre national des pharmaciens

Bastien HERVE DU PENHOAT | Responsable emploi-formation | Direction Relations Sociales, Emploi et Industries | Leem

Sophie MASSICOT | Principal en conseil en santé | CYLAD

ATELIER 7 :

Disponibilité des médicaments :
Actualité et perspectives

La disponibilité des médicaments constitue un enjeu de santé publique. Dans le but de garantir la continuité d'accès aux médicaments, la réglementation n'a cessé d'évoluer ces dernières années en France et à l'échelle européenne en renforçant les mesures, les responsabilités de l'exploitant et le risque de sanction financière.

Au cours de cet atelier, nous vous proposons de partager vos expériences sur l'application des dernières actualités en matière de disponibilité de médicaments (Déclarations MITM, déclarations Trustmed/ESMP, nouveau modèle de PGP, évolutions du DP-ruptures...). Comment utiliser au mieux les outils et les modèles disponibles ? Quels processus devons-nous intégrer dans le système qualité de l'exploitant ? Comment se préparer aux prochaines évolutions ?



Atelier programmé 2 fois

CIBLE : EXPLOITANT

COORDINATEUR : Emmanuelle BOFFA | Membre du Comité pharmaceutique et approvisionnement du Leem | Directeur Assurance Qualité | Pharmacien Responsable Intérimaire NOVARTIS

Pauline AIGUILLON | Directeur Affaires Pharmaceutiques | Pharmacien Responsable | MENARINI France

Baptiste JOUHANNET | Membre du Comité pharmaceutique et approvisionnement du Leem | Directeur Assurance Qualité | AstraZeneca

Emmanuelle LESOURD | Membre du Bureau du Conseil central de la Section B, CNOP | Membre du Comité pharmaceutique et approvisionnement du Leem | Directrice Affaires Pharmaceutiques | Pharmacien Responsable | Takeda France

Mathilde RICHARD | QA Pharmacist | Quality Product Manager | SANDOZ



Détails Pratiques ...

OÙ AURONT LIEU LES JOURNÉES DE LA QUALITÉ PHARMACEUTIQUE 2026 ?

Les Journées de la Qualité Pharmaceutique 2026
se tiendront à Montpellier
au Palais des Congrès «Le Corum»
les mercredi 21 et jeudi 22 janvier 2026
Soirée de gala le mercredi soir sur place !

Esplanade Charles De Gaulle -
34027 Montpellier Cedex 1
Coordonnées GPS : 43.614226 / 3.882576



COMMENT S'Y RENDRE ?

En train : 2 gares

Montpellier possède deux gares : la Gare Montpellier Saint-Roch, située en cœur de ville à 1 km du Corum, à 200 mètres de la place de la Comédie et la Gare Montpellier Sud de France, gare TGV à l'extérieur de la ville à 10km

Par avion : Aéroport Montpellier Méditerranée. à 8km du centre ville ... (20 minutes en Tram) - Réservez votre billet sur <http://www.montpellier.aeroport.fr>, puis navette Aéroport/centre-ville (15 min)- Navette Aéroport : ligne 120 (arrêt «Place de l'Europe»).

Venir en tram : arrêt du Tram « Corum » au pied du Centre de Congrès : un ascenseur ou un escalier pour arriver sur entrée du Corum.

En savoir plus : <https://www.corum-montpellier.com/fr/acces#:~:text=Prendre%20navette%20depuis%20Gare%20de,parvis%20Ouest%20de%20la%20gare.>

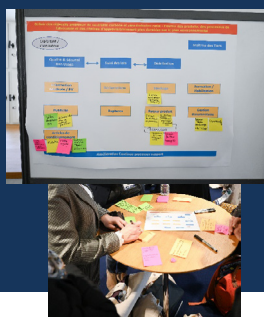
VOTRE INSCRIPTION

ET CHOISIR VOTRE ATELIER

Pour vous inscrire : directement en ligne sur notre site à l'adresse suivante : <https://www.ifis.fr/7emes-journees-de-la-qualite-pharmaceutique-jqp26>

Vous pourrez alors directement choisir les deux Ateliers auxquels vous souhaitez participer sur les 7 proposés en cochant leur choix par ordre de préférence :

S'inscrire et choisir ses Ateliers ...



VOTRE HEBERGEMENT...

Le Bureau des congrès de la ville de Montpellier ne propose pas de centrale d'hébergement.

Nous avons dressé une liste d'hôtels à proximité du Corum dont certains ont accepté de négocier un prix : voir sur le site internet de l'Ifis à la rubrique «Hébergement» :

Le lien : <https://www.ifis.fr/7emes-journees-de-la-qualite-pharmaceutique-jqp26>

Aussi, pour réserver un hôtel, nous vous invitons à vous rendre vers la page «Hébergement» du site internet de Montpellier qui vous permettra de sélectionner votre hôtel par catégorie ou localisation (choix entre une vue carte et une vue liste).

Le lien : <https://www.corum-montpellier.com/fr/restauration-hebergement>



Informations pratiques ...



METHODES PEDAGOGIQUES

- Des séances plénières pour partager les sujets d'intérêt majeur et retours d'expérience alternent avec des ateliers pratiques et interactifs qui ont lieu en parallèle animés par des industriels et des experts mais aussi des représentants des autorités de santé pour partager leurs pratiques et expériences techniques, scientifiques et réglementaires autour de thèmes d'actualité impactant les entreprises pharmaceutiques.

- Les sessions plénières auront lieu lors des matinées des jour 1 et 2. Alternance d'exposés de 15 à 30 minutes complétés par un support powerpoint. Séances de questions réponses, après chaque intervention pour approfondir certains points. Des tables rondes en plénière afin de favoriser les échanges et confronter les expériences entre participants et intervenants

- Les Ateliers interactifs sont programmés lors des après-midi des jour 1 et 2. Session dynamique où les participants sont activement impliqués. Chaque atelier débute par une brève présentation du sujet préparé à l'avance par les animateurs (rappels réglementaires sur une pratique professionnelle donnée), suivie d'activités en petits groupes : étude de cas, brainstorming ou jeux de rôles. Grâce à des outils interactifs (post-its, posters, tableaux numériques, sondages en direct), les participants échangent leurs idées, co-construisent des solutions et partagent en premier lieu dans leur sous-groupe puis avec l'ensemble des participants. Ce format favorise l'engagement, l'apprentissage par l'action et les échanges entre professionnels.

En posant un cadre souple, ouvert sur les contributions de tous et s'appuyant sur l'interactivité, les formateurs laissent toute sa place à des discussions spontanées, à l'expression immédiate d'idées ou de suggestions. Tout cela vient enrichir l'atelier et engager les apprenants. Certains Ateliers sont centrés sur les pratiques propres aux établissements exploitants, d'autres aux pratiques propres aux établissements fabricants et d'autres s'adressent aux deux pour un meilleur partage et compréhension des pratiques professionnelles.

- Documentation remise aux participants, sous réserve de l'accord des intervenants, reprenant le support papier de chaque intervention, articles, textes de lois se reportant aux thèmes traités.

- Modalités de suivi du stagiaire : Prérequis : Aucun ; - Pas d'évaluation des acquis à l'issue de la formation. - Une attestation de présence et de fin de formation est envoyée au stagiaire à l'issue de la formation.

NOUS CONTACTER

Responsable du pôle séminaires & ateliers /
Responsable pédagogique :

Christine Duranton
Tél. : 01.41.10.26.30
c.duranton@ifis.fr

Chargée d'Affaires Sénior
Laurence Relmy
Tél. : 01.41.10.26.31
l.relmy@ifis.fr

VOTRE TRANSPORT

- Venir en train : vous trouverez tous les renseignements sur notre site. Nous vous rappelons que les fichets SNCF qui permettaient auparavant de bénéficier d'une réduction de 20% sur les billets de train aller/retour n'existent plus.

- A noter que Montpellier possède deux gares : la Gare Montpellier Saint-Roch, située en cœur de ville, à 200 mètres de la place de la Comédie et à 10 minutes à pied du Corum et la Gare Montpellier Sud de France, gare TGV à l'extérieur de la ville.

- Montpellier – Paris : 3h15
- Montpellier – Lille : 4h45
- Montpellier – Marseille : 1h30
- Montpellier – Lyon : 1h35
- Montpellier – Toulouse : 2h10
- Montpellier – Nice : 4h10

Consultez en direct les départs et les arrivées de la gare de Montpellier Saint-Roch.

- Venir en avion : Des réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM du monde, pouvant aller jusqu'à -47% sur les lignes de France métropolitaine (voir en dernière page de ce programme)

Nous vous donnons rendez-vous sur notre site pour avoir tous les renseignements sur les JQP26

Pour vous y rendre, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.ifis.fr/7emes-journees-de-la-qualite-pharmaceutique-jqp26>

Vous y trouverez tous les renseignements pratiques sur les 7^{èmes} Journées de la Qualité Pharmaceutique, des actualités, les informations pour rendre à Montpellier, pour réserver votre hébergement, les liens pour vous inscrire aux journées et réserver vos Ateliers.

Bulletin individuel à compléter et nous retourner à l'attention de Laurence RELMY : l.relmy@ifis.fr
Pour tout renseignement : Tél : 01.41.10.26.31/30

Vous inscrire directement sur le site de l'Ifis en cliquant sur le bouton :

S'inscrire

Vous pourrez aussi choisir directement en ligne les deux Ateliers sur les 7 proposés que vous souhaitez suivre (détail des Ateliers dans le programme) sur l'ensemble des deux journées (1 Atelier par après-midi).

FORFAIT DE PARTICIPATION (hébergement et transport non compris)

7^{èmes} Journées de la Qualité Pharmaceutique Code : JQP26 Dates : les 21 & 22 janvier 2026

- Forfait de participation : Adhérents Ifis ou Industries de Santé : 1790 € HT
- Forfait de participation : Prix Public : 2100 € HT

A noter qu'une réduction de 15% sur le forfait de participation sera accordée à partir de la 3^{ème} inscription mais uniquement pour les entreprises Adhérentes de l'Ifis ou Industries de Santé et pour un même établissement (même adresse).

ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

L'ifis est un organisme agréé formation professionnelle continue (N° D.A.: 119 213 411 92). Cette formation sera financée par l'entreprise ☐, aussi merci de m'envoyer : ☐ convention de formation ☐ une attestation de fin de formation

Raison sociale :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

☐ Établissement à facturer (si différent) ou ☐ Prise en charge par organisme collecteur

Il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre formation auprès de votre OPCO et de faire votre demande de prise en charge avant la formation.

Raison sociale ou OPCO :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

PARTICIPANT

Nom : Prénom :

Adresse de convocation (si différente de celle de l'entreprise) :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone (ligne directe) :

e-mail :

Fonction : Service :

N° RPPS :

☒ RESPONSABLE FORMATION OU ☐ PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse (si différente de celle de l'entreprise) :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone (ligne directe) : Fax (ligne directe) :

e-mail :

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

déclare avoir pris connaissance des CGV*

REGLEMENT : Merci d'indiquer en référence : IFIS - JQP26/ ADF_20251106 - «N° de facture» - «Nom participant»

☐ Par chèque libellé à l'ordre de l'IFIS à l'adresse suivante :
104 Rue Réaumur-75002 Paris

☐ ou par virement bancaire à l'ordre de :
« IFIS », BNP PARIBAS IDF institutions (02837) – Compte IFIS- France

Banque : 30004 - AGENCE : 02837 N° DE COMPTE : 00010250277

CLÉ : 94 - IBAN FR 76 3000 4028 3700 0102 5027 794

Voir les CGV de l'Ifis - Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.fr/>.

Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr



QUI EST CONCERNÉ ...

Entreprises Pharmaceutiques Exploitants, Fabricants,
Distributeurs, importateurs

- Directions générales
- Directeur de site
- Pharmaciens Responsables
- Pharmaciens Responsables Intérimaires
- Pharmaciens Affaires Réglementaires
- Directeur Affaires Pharmaceutiques
- Directeur Qualité
- Responsable et collaborateurs Assurance Qualité
- Auditeur
- Directeur et collaborateurs Qualité & Compliance

- Directeur et collaborateurs Systèmes Qualité
- Responsables Laboratoire
- Responsables et collaborateurs Contrôle Qualité
- Responsable Développement Pharmaceutique
- Responsables Risk Management
- Responsable Assurance Qualité

Sous-traitant

Prestataires

Avocats

Vos données personnelles collectées par l'Ifis font l'objet d'un traitement informatique destiné à établir les formalités légales liées à l'inscription à une formation ou le sont pour assurer les services qui lui sont demandés. Vos données personnelles font aussi l'objet d'un traitement par l'Ifis ayant pour finalité de vous informer de nos offres de séminaires pouvant vous intéresser (e-mailings). Les données personnelles sont conservées pendant trois (3) ans ou une durée supérieure (10 ans) correspondant à la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. Vous pouvez accéder et rectifier vos données, demander leur effacement ou la limitation de leur traitement, ainsi que définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès. Vous pouvez vous opposer au traitement de vos données à tout moment et sans avoir à vous justifier. Vous pouvez exercer vos droits aux coordonnées suivantes : DPD@ifis.fr ou 104 Rue Réaumur - 72002 - Paris. Pour une information complète relative au traitement de vos données, vous pouvez consulter notre site internet : <http://www.ifis.fr/>.

VENIR EN AVION



Réductions sur une très large gamme de tarifs publics sur l'ensemble des vols Air France et KLM : 10% de réduction sur le billet d'avion Air France ou KLM pour les participants aux JQP26.

Nom de l'événement : 7èmes Journées de la Qualité Pharmaceutique

Code identifiant de l'événement : 60403AF

Code de réduction internet unique GME60403AF

Lieu de l'événement : Montpellier, France

Réervations du 16/10/25 au 22/01/26

Vols retour du 14/01/26 au 22/01/26

Départs du 21/01/26 au 29/01/26

Le code de réduction Internet unique n'est disponible que si le billet est réservé en euros (€) sur le site airfrance.com ou klm.com. Si vous résidez dans un pays dont la devise n'est pas l'Euro, veuillez sélectionner un pays ayant l'Euro comme devise sur le site internet.

* Veuillez scanner le code QR pour consulter l'intégralité des conditions générales applicables à l'utilisation de ce code de réduction Internet (IDC) pour l'événement.



3 étapes pour obtenir votre remise unique :

1- Suivez la procédure de réservation habituelle. Lorsque l'on vous demande si vous « voyagez pour motif professionnel », sélectionnez OUI et saisissez votre OIN Corporate. Si vous ne disposez pas d'une OIN Corporate, veuillez utiliser MICE comme « nom du contrat ». Cela garantira la reconnaissance corporate Air France-KLM liée au programme « Global Meetings and Events » lors de vos vols.

2 -Après avoir complété vos informations personnelles, cliquez sur «continuer» en bas de la page et saisissez **GME60403AF** dans le champ le code de réduction

3- Cliquez sur « Envoyer le code de réduction » et si les conditions sont remplies*, la réduction sera appliquée.

Bon à savoir :

La réduction ne sera appliquée que si la valeur du tarif du billet hors taxes est supérieure à 100 €.

En saisissant l'OIN corporate ou MICE dans le « nom du contrat », vous bénéficierez de la sélection gratuite des sièges standards, de l'embarquement prioritaire et, selon la classe de réservation, d'un changement de nom du passager gratuitement.